



Dépêche n°181501
Bordeaux, vendredi 12 avril 2013,
19:01:45

Sabine Andrieu

Ligne directe: 05 56 67 69 68

« La Fnec-FP-FO va s'ouvrir aux inspecteurs de l'Éducation nationale » (Hubert Raguin, secrétaire général)

« La Fnec-FP-FO va s'ouvrir aux inspecteurs de l'Éducation nationale. Nous allons créer au sein de notre syndicat de chefs d'établissements ID une section spécifique pour les IEN et IA-IPR qui souhaitent se syndiquer chez nous », annonce à AEF Hubert Raguin, le 11 avril 2013. « Les inspecteurs sont tirés à hue et à dia, soumis à la logique du management, excédés, et inquiets, comme nos militants, des perspectives de territorialisation de l'école », soutient Hubert Raguin, réélu à l'unanimité au poste de secrétaire général de la Fnec-FP-FO qu'il occupe depuis mars 2008, à l'issue du 16e congrès national de la fédération. Il détaille pour AEF les perspectives de la rentrée 2013, la circulaire de rentrée et les projets de loi de décentralisation.

AEF : Comment allez-vous aborder les élections professionnelles de 2014 ?

Hubert Raguin : La Fnec-FP-FO va s'ouvrir aux inspecteurs de l'Éducation nationale. Nous allons créer au sein de notre syndicat de chefs d'établissements ID une section spécifique pour les IEN et IA-IPR qui souhaitent se syndiquer chez nous. Nous avons reçu quelques dizaines de demandes d'adhésion émanant de ces personnels, un niveau significatif pour cette catégorie, d'autant que certaines proviennent d'inspecteurs déjà syndiqués.

Nous maintenons notre ligne : défendre les conditions statutaires des personnels dans un contexte marqué par la territorialisation de l'école et de l'université et la MAP (modernisation de l'action publique) qui n'est que le prolongement de la RGPP. Les collègues sont inquiets pour leurs rémunérations, leur pouvoir d'achat (le point d'indice des fonctionnaires n'a pas évolué depuis juillet 2010) et pour leurs retraites et ils voient bien que rien n'est remis en cause de la politique menée précédemment : la réforme des lycées est confirmée tout comme la notion de « socle commun », les Rased ne seront pas rétablis... Même sans se focaliser sur les effectifs, on voit que des missions de service public disparaissent comme l'aide aux enfants en difficulté ou l'enseignement des langues rares.

AEF : Comment décririez-vous le paysage syndical aujourd'hui ?

Hubert Raguin : Il y a aujourd'hui trois pôles dans l'Éducation nationale : celui des « béni oui-oui » de la CFDT et de l'Unsa, la FSU dont le message est brouillé avec des positions contradictoires entre ces syndicats, le Snuipp et le Snes, sur l'école du socle et le cycle CM2-6e et le pôle du refus de l'austérité appliquée à l'école où FO se retrouve aux côtés de la CGT et de SUD éducation.



Hubert Raguin est secrétaire général de la Fnec-FP-FO depuis mars 2008

D.R.

Quand j'entends le secrétaire général du SE-Unsa dire que c'est indécent de critiquer, il a tort (AEF n°[180959](#)). La grève du 12 février dernier a été historique, ce qui prouve bien que si on touche à l'essentiel (les conditions de travail, les retraites), les personnels se mobilisent. Dans 40 départements ce jour-là, nous étions sur des positions communes avec le Snuipp-FSU, dans une vingtaine d'autres avec le SE-Unsa.

AEF : La rentrée 2013 sera-t-elle différente des précédentes ?

Hubert Raguin : Ce qui est sûr c'est qu'elle sera aussi difficile que les précédentes. À la rentrée, il y aura certes 6 700 ETP en plus mais depuis 2007, avec la RGPP ce sont 75 325 emplois, dont 69 800 emplois d'enseignants, qui ont disparu. Et l'essentiel des ETP créés l'an prochain seront affectés à la remise en place de la formation initiale des enseignants ; le nombre de postes face aux élèves restera, de fait, limité. Nous sommes plus proches de l'année blanche que de l'année faste.

La communication ministérielle selon laquelle l'Éducation nationale serait un ministère protégé ne marche plus. Comment tenir ce discours aux conseillers d'orientation psychologues et aux professeurs des LP quand se profile la régionalisation de l'orientation et de la formation professionnelle ? Comment le dire aux personnels des Greta alors que des sites sont menacés de fermeture ? Comment tenir ce discours aux instituteurs qui vont voir leur temps de travail s'accroître avec la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, sans gagner plus ? (1)

AEF : Comment réagissez-vous à la circulaire de rentrée publiée cette semaine ?

Hubert Raguin : Contrairement à ce qu'ont pu écrire certains commentateurs, nous ne jugeons pas cette circulaire anecdotique. Elle ouvre la voie aux réformes Peillon : les Espé y sont confirmées, l'école maternelle est redéfinie, les PEDT (projets éducatifs de territoire) instaurés de même que les conseils école-collège. Ces conseils inquiètent beaucoup nos militants. Ceux d'Indépendance et direction s'interrogent sur la gouvernance de ces structures : qui va les diriger ? L'IEN ou le chef d'établissement ? Et pour les enseignants, il y a la crainte d'un partage de service modifiant leurs conditions de travail. Les instituteurs vont-ils être contraints d'aller enseigner en collège ? Le maintien des contrats académiques tout comme la réaffirmation de contrats tripartites entre administration, établissement et collectivité dans cette circulaire de rentrée, tout cela nous préoccupe.

AEF : Que pensez-vous du durcissement des conditions d'obtention de dérogation à la carte scolaire ou la possibilité, ouverte dans ce texte, de quotas académiques pour les bacheliers professionnels en STS et IUT ?

Hubert Raguin : Ces annonces sont plutôt satisfaisantes mais ce sont des mesures en demi-teinte. La circulaire ne dit pas que la carte scolaire est rétablie et ne précise pas à partir de quel niveau les demandes de dérogation seront jugées excessives. Pour les quotas académiques de bac pro, si cela se confirme, nous ne pouvons que nous en féliciter même si, par principe, chez FO, nous ne sommes pas favorables aux quotas.

AEF : Que pensez-vous des projets de loi de décentralisation présentés en Conseil des ministres mercredi (AEF n°[181342](#)) ?

Hubert Raguin : D'heure en heure, nous avons l'impression que ces textes bougent et sur des questions qui sont loin d'être mineures, comme l'orientation ou la carte des formations professionnelles. Mais malgré tout, la logique de régionalisation demeure et nous y sommes résolument contre.

(1) La Fnec-FP-FO va saisir le CHSCT du ministère afin qu'il rende son avis sur le décret sur les rythmes scolaires. SUD éducation a déposé de son côté un recours devant le Conseil d'État demandant l'annulation de ce texte, au motif que le CHSCT n'avait pas été consulté avant sa publication.

Contacts :